



Le Beau Rameau

CONSEIL PASTORAL : 9 octobre 2025

Les participants : Madame GADRAT (Présidente APEL), Madame ROEMER (professeur d'Occitan), Madame BERGEAL (Professeur d'Histoire-Géographie), Madame ALVARELLOS (professeur d'espagnol), Monsieur BAHIN (Professeur de Physique-Chimie), Monsieur SAVE (directeur adjoint), Madame MASSOT (Directrice Ecole Maternelle et primaire), Madame BOUREAU (Président OGEC), Madame FAIVRE RAMPANT (Surveillante), Pedro Andres, Francis Péré.

Le conseil pastoral s'est déroulé le jeudi 9 octobre à 16h en salle de réunion au Lycée professionnel.

Il a débuté par la présentation du diaporama dans lequel la définition de la pastorale était posée.

Il a également été souligné la vision de la pastorale selon la tutelle des Filles de Croix, à savoir, qu'elle doit s'inscrire dans les actions quotidiennes, pédagogiques et éducatives, et elle doit concerner tout le monde (professeurs, personnels OGEC, parents, intervenants, enfants...).

Une problématique a également été soulevée en ce qui concerne la catéchèse. L'équipe de bénévoles a indiqué qu'elle ne poursuivrait à partir de la rentrée 2025.

Il a été décidé l'**organisation suivante** :

- recenser les familles (primaire, collège, LG et LP) souhaitant faire du catéchisme,
- Madame Bergeal et Corinne Guilhemet seront en charge de la pastorale. Il a été décidé de regrouper les élèves (lycée et collège) sur le même créneau et le même site (Igon et sur la pause méridienne, les jeunes partageront le même repas : cohésion)
- Des supports pédagogiques pourront être fournis
- Une rencontre avec l'abbé Vianney sera organisée sur la première semaine de vacances de la Toussaint.

Les temps forts :

- **Les bougies de l'Avent** qui se feront avant le début des cours. Un espace dédié sera défini, lecture d'un texte par les élèves,
- **Fêtes de fondateurs** : à cette occasion la Pastorale sera présentée aux élèves
- **Bol de riz** : au bon vouloir des parents et des élèves, ils signeront un document,
- **Chants de Noël**
- **Confection de fleurs** qui pourront être mises autour de la vierge (pour ceux qui le souhaitent) ou ailleurs

Les objectifs à venir :

- rédaction du **projet pastoral** à envisager en conseil d'établissement le 11 décembre,
- **renforcer et proposer des actions** qui complèteront le projet pastoral,

- démarrer la pastorale à la rentrée des vacances de la Toussaint.